

La nouvelle carte du déconfinement présentée par le Premier ministre, jeudi 28 mai 2020.



Bars et restaurants*: réouverture le 2 juin.

Dans les zones en orange, seules les terrasses* seront autorisées à rouvrir.



Parcs et jardins* franciliens vont pouvoir rouvrir la semaine prochaine.



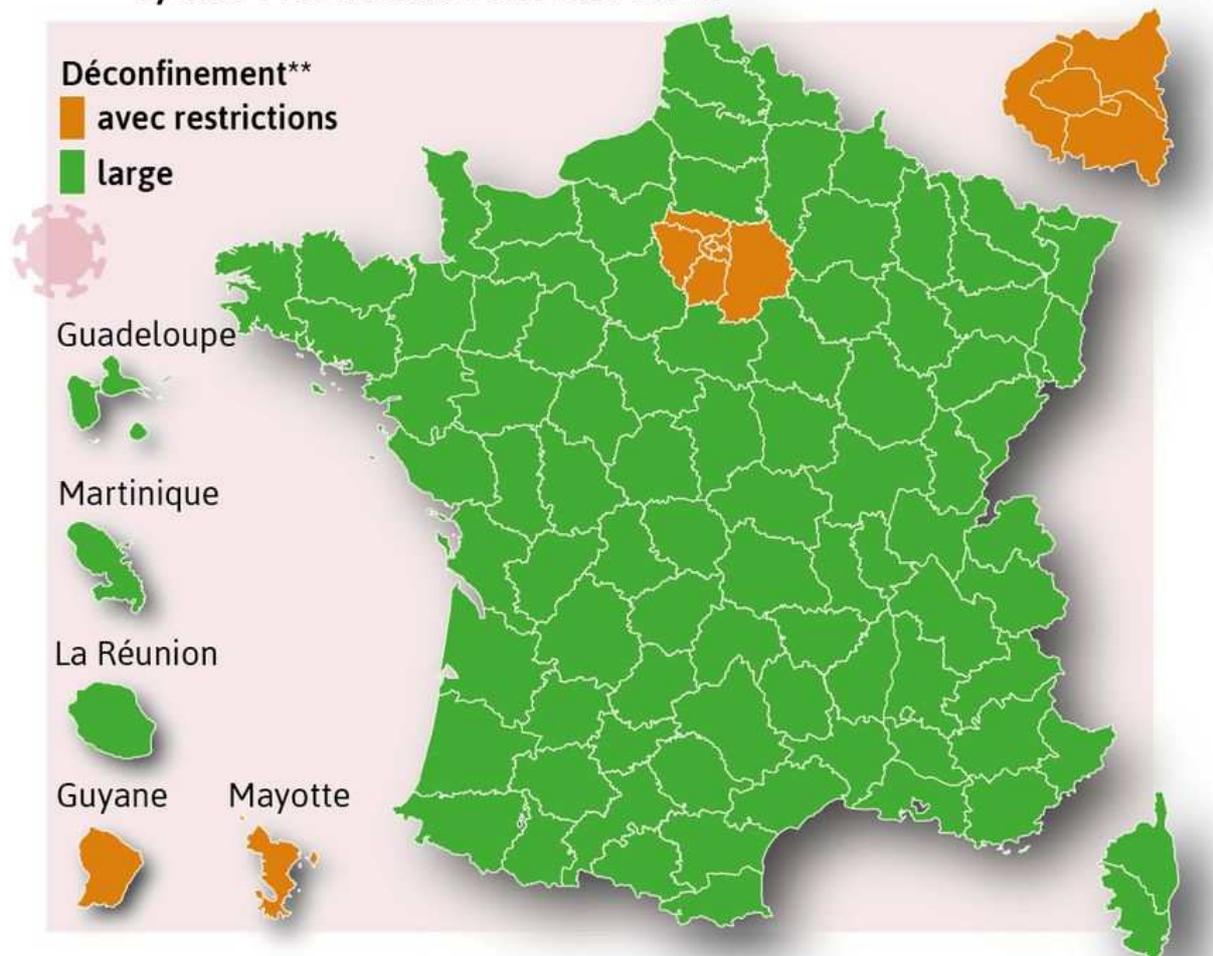
Fin de l'interdiction de circulation sans dérogation au-delà de 100 km à partir du 2 juin.



À partir du 2 juin: réouverture de toutes les écoles*.

Collèges*: en zone orange, accueil des élèves de 6^e et 5^e.

Lycées*: réouverture en zone verte.



*avec respect des gestes barrière et mesures de distanciation sociale.

**phase 2, à compter du 2 juin 2020. Source: gouvernement.